

Le degré d'éthique des fonds axés sur le développement durable

ETHOS. La fondation évoque le défi que représente l'instauration de nouvelles pratiques dans les entreprises des économies émergentes.

La semaine dernière, la société de distribution de fonds de placement de la banque privée Pictet, a lancé Environmental Megatrend Selection. Cette sélection des investissements s'est faite à partir du portefeuille des fonds existants de la banque, soit Pictet Water (1/3), Pictet Clean energy (1/3), Pictet Timber (1/6) et Pictet Agriculture (1/6). Les entreprises retenues dans Environmental Megatrend doivent respecter au minimum à 20% l'un des thèmes principaux des fonds et à 80% l'un des thèmes sous-jacents. Epaulé par le savoir-faire d'Ethos, fondation suisse pour un développement durable, le fonds s'efforcera également d'inciter les 230 entreprises comprises dans le portefeuille à dialoguer sur des thèmes où Pictet souhaiterait voir des améliorations. A l'occasion de la présentation du fonds, Dominique Biederman, directeur d'Ethos, évoque les mesures prises par la fondation, afin d'inculquer aux entreprises un standard d'éthique permettant aux fonds de se qualifier en tant que durables.

Pensez-vous que les fonds axés sur le durable ont besoin d'imposer un code de conduite aux entreprises avec lesquelles ils traitent?

Actuellement la gamme existante de fonds est très diverse. Les gérants et les promoteurs de fonds sont toutefois fortement incités à signer un document publié et suivi par les Nations Unies, les Principles for Responsible Investment (PRI), qui définit des principes de base pour l'investissement responsable. Lancés il y a environ 4 ans, les PRI prévoient un suivi annuel. En signant ce document, le gérant s'engage à utiliser activement ses droits d'actionnaire, en votant, en ouvrant un processus de dialogue et en communiquant dur les avancées de sa marche vers un investissement plus responsable.

La collaboration d'Ethos s'applique-t-elle à tous les fonds thématiques de la banque Pictet?

Indirectement oui, puisque les 230 titres compris dans les quatre fonds environnementaux de la banque sont inclus dans le fonds Megatrend. C'est une structure administrative sous forme de pool qui évite les coûts d'un fonds de fonds. Elle permet au fonds Environmental Megatrend d'acheter et de vendre les titres en même temps que les fonds Water, Agriculture, Timber et Clean Energy.

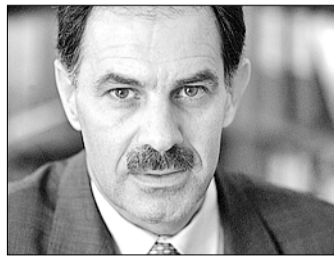
Sur les quelques 230 entreprises incluses dans le fonds Pictet Environmental Megatrends, avez-vous déjà déterminé quelles des huit à dix sociétés vous souhaitez mettre en revue cette année?

Nous sommes actuellement en pour-parlers avec les gérants du fonds pour définir les thèmes sur lesquels nous allons nous concentrer. Il s'agit par exemple des codes de conduite, de l'efficacité environnementale et la gestion des déchets, ainsi que de la santé et de la sécurité au travail. Cela s'applique non seulement aux multinationales qui n'appliquent pas les mêmes standards dans les économies émergentes, mais aussi aux entreprises des pays développés qui travaillent avec des fournisseurs non-conformes aux bonnes pratiques.

Si une société non-conforme aux normes d'Ethos refuse d'engager un dialogue, que se passe-t-il ?

La fondation Ethos agit en simple conseillère du fonds. Nous émettons des recommandations sur ce que les entreprises pourraient améliorer. Si la société s'obstine à ne pas tenir compte de nos recommandations, nous proposons un désinvestissement aux gérants du fonds. La décision ultime demeure toutefois dans les mains des gérants.

Une fois qu'elle reçoit vos propositions de combien de temps la société dispose-t-elle pour mettre en place ses nouvelles pratiques?



DOMINIQUE BIEDERMANN. Le directeur de la fondation Ethos cherche à ouvrir le dialogue.

En principe un processus d'engagement dure plusieurs années. La transition prend du temps, elle est progressive. Cependant après environ trois ans, des résultats mesurables devraient pouvoir être constatés.

Comment pensez-vous pouvoir faire pression sur les entreprises qui se trouvent dans les économies émergentes?

Pour toutes les sociétés présentes dans le portefeuille, il y a tout d'abord une prise de contact par courrier. Par la suite, des échanges de documents et des conférences vidéo ont lieu afin

de poursuivre dans la démarche de dialogue. En Europe nous effectuons des visites sur le site ; dans les pays plus éloignés nous espérons acquérir une certaine notoriété en créant un maximum de partenariats avec des investisseurs locaux qui partagent nos points de vue.

Quels arguments avancez-vous pour convaincre les entreprises des économies émergentes de modifier leurs pratiques?

Nous les sensibilisons aux avantages à long terme que peuvent avoir les mesures que nous défendons. Notamment en termes de réduction de risques, de coûts et de réputation.

Pouvez-vous citer un exemple de société qui a suivi vos directives dans un pays en voie de développement?

Nous sommes en dialogue avec la multinationale Syngenta, comprise dans le fonds Agriculture de Pictet. Nous avons abordé deux points avec elle. Premièrement, le travail des enfants dans les plantations en Inde et

deuxièmement, l'utilisation de produits toxiques tel que le Paraquat. Suite à ces discussions, Syngenta a intensifié un dialogue avec l'ONG Fair Labour Association et envisage de limiter l'usage du Paraquat aux utilisateurs licenciés et enregistrés.

Quelle est votre politique communication sur le manque de responsabilité sociale et environnementale des entreprises que vous prenez en révision?

Il est prévu que le fonds publie régulièrement l'avancement du dialogue engagé avec les diverses sociétés. Cela étant, il n'est évidemment pas possible de communiquer tous les détails des discussions, afin de ne pas mettre en péril la bonne volonté de l'entreprise.

Et si l'entreprise décide de ne plus collaborer alors qu'elle se trouve en révision?

Heureusement, une telle situation ne s'est pas encore produite.

INTERVIEW:
ANNE RÉTHORET

Fitch: demande d'homologation à Bruxelles

L'agence de notation Fitch Ratings a annoncé vendredi avoir déposé un dossier d'homologation auprès des autorités européennes afin de se conformer aux nouvelles règles édictées par Bruxelles pour réguler le secteur, critiqué pour son rôle dans la crise financière. «Nous avons déposé un dossier pour être enregistrés auprès de l'Union européenne», indique le groupe dans un communiqué. En septembre dernier, l'Union européenne a adopté un règlement communautaire, visant à contrôler l'activité des agences de notation, chargées d'évaluer la solvabilité des Etats ou d'entreprises, ainsi que le risque que comportent certains produits financiers. Les investisseurs s'appuient pour la plupart sur ces notations pour prendre leurs décisions. Contrairement à une directive, un règlement est d'application obligatoire et directe dans tous les Etats membres, et ne nécessite pas de transposition dans le droit national. Les trois agences mondiales (Moody's Investors Service, Standard & Poor's et Fitch), qui se partagent le marché, ont jusqu'au 7 septembre, pour déposer une demande d'enregistrement. ■

FINANCE DURABLE (1/5)

L'investissement durable passe de l'exception à la norme

Le marché de l'ISR confirme son avancée sur le chemin du mainstream. L'année a été marquée par l'engagement d'acteurs majeurs de la prévoyance professionnelle sur le marché de la finance durable.

NATACHA GUERDAT*

En remettant en cause certains acquis de la finance mainstream, la crise de 2008 a accru l'intérêt des différents acteurs pour une finance plus durable qui concilie exigences de performance et enjeux sociaux et environnementaux. Plusieurs événements témoignent de cette évolution positive du marché ISR en 2009, après une année 2008 plutôt morose. Au niveau mondial, les Principles for Responsible Investment (PRI) de l'ONU ont enregistré une hausse de 80% des signataires depuis 2007, totalisant environ 800 partenaires qui représentent plus de \$20.000 milliards de masse sous gestion. En Suisse, le marché de l'ISR a connu un véritable boom avec une hausse de 63% des actifs en une année pour atteindre 34,1 milliards de francs. Ainsi cette philosophie d'investissement passe progressivement de l'exception à la norme, en témoigne la nouvelle politique de Sarasin qui impose les principes de la finance durable à sa gestion discrétionnaire.

L'année 2009 a été marquée par l'engagement de poids lourds de la prévoyance professionnelle sur le marché de l'ISR. D'une manière générale, l'IPE European Institutional AM Survey constate une augmentation de 41% des acteurs institutionnels ayant développé une stratégie de finance durable depuis 2008. Quelques exemples

nir des projets «low-carbon» dans les régions émergentes;

- Le fonds de pension Shell UK signe en 2009 les PRI.

En Suisse aussi la tendance se confirme: deux institutions sur dix appliquent aujourd'hui une politique d'investissement responsable avec en moyenne 15% du portefeuille investi en ISR, un



EN SUISSE, LE MARCHÉ DE L'ISR A CONNU UN VÉRITABLE BOOM AVEC UNE HAUSSE DE 63% DES ACTIFS EN UNE ANNÉE.

attestent cette tendance positive:

- Les caisses hollandaises APG et PGGM ainsi que la britannique USS ont créé un indice regroupant les sociétés immobilières cotées les plus respectueuses de l'environnement;
- La caisse des enseignants californiens CalSTRS ainsi que les suédoises AP2 et AP3 ont participé à l'emprunt obligataire de la Banque mondiale visant à soute-

chiffre qui devrait être porté à 23% d'ici 5 ans.

La maturité croissante du marché s'exprime également dans la consolidation des données statistiques, à l'image de la publication trimestrielle des flux financiers ISR par le site www.responsibleinvestor.com.

En 2010, il faudra compter sur le développement du marché asiatique. Si l'économie de cette ré-

gion est souvent considérée comme lacunaire en matière de standards sociaux et environnementaux, elle devrait évoluer rapidement vers une meilleure prise en compte des critères extra-financiers. Le développement du cadre réglementaire des pays asiatiques, en particulier de la Chine, aura un impact positif sur le marché de la finance durable. Vontobel anticipe ainsi une hausse des actifs de \$20 à 4000 milliards d'ici cinq ans.

Enfin, les standards ESG devraient s'imposer progressivement à l'agenda politique. Les initiateurs des PRI initient par exemple une démarche de lobbying auprès de la Commission européenne en vue d'intégrer les critères de la finance durable à la régulation de l'UE.

* Co-fondatrice de SFG, Partner de Conser Invest

Prochain article: Les agences de notation ESG se regroupent et élargissent leur audience

LES GRANDES TENDANCES DE LA FINANCE DURABLE PAR SUSTAINABLE FINANCE GENEVA

Investissement socialement responsable, microfinance et impact investing, notation ESG, philanthropie ou encore initiatives internationales: les différents métiers de la finance durable ont connu cette dernière année des évolutions importantes qu'il s'agissait de présenter et de mettre en perspective. Experts, et parfois précurseurs, dans leurs domaines, les membres fondateurs de l'association Sustainable Finance Geneva font partager leur expérience et connaissance des secteurs en question. Une des forces de l'association est précisément de réunir des professionnels actifs dans la plupart des métiers de la finance durable, présents à Genève et en Suisse, permettant ainsi un décloisonnement et un enrichissement mutuel entre les disciplines.

Cette série de 5 articles souhaite offrir une vue d'ensemble des domaines considérés, certes non exhaustive, mais qui témoigne de la diversité des expertises de ce marché en pleine expansion.

RECHERCHE

JULIUS BAER: intérêt pour les infrastructures

En raison des déficits budgétaires croissants, le financement des projets d'infrastructures passe, selon Julius Baer dans une note d'investissement, de plus en plus souvent par des fonds privés. Elle mentionne la récente vente par le gouvernement britannique de High Speed 1, une voie ferrée d'environ 110 kilomètres entre Londres et Folkestone, située à l'entrée du tunnel sous la Manche. Pour la Banque, les récents rachats de sociétés du secteur des infrastructures cotées en Bourse révèlent l'intérêt notable suscité par les entreprises du secteur et la meilleure perception de leur valeur. Elle donne l'exemple d'Intoll Group qui a affiché en juillet une nette progression de son cours après une offre de rachat d'un comité d'investissement d'une caisse de retraite canadienne, assortie d'une prime de 40%. Julius Baer favorise les sociétés spécialisées dans la transmission d'électricité et les routes à péage ainsi que les ports et les pipelines.

T. ROWE PRICE: l'avantage des petites capitalisations

Dans une note d'investissement, la société américaine T. Rowe Price explique que les titres des petites et moyennes capitalisations offrent à long terme un potentiel plus élevé de retours avec une hausse modérée des risques. Surtout actuellement, car cette classe d'actifs est souvent en avance des tendances du marché. Elle baisse lorsque l'économie se contracte et remonte rapidement quand la reprise débute. Selon la société d'investissement, les opportunités des petites capitalisations sont plus importantes que généralement perçues. T. Rowe Price l'explique par une couverture d'analystes plus restreintes que pour les grandes capitalisations. Comme la recherche financière est déficiente, des anomalies peuvent apparaître et être exploitées par des gestionnaires actifs. La banque favorise principalement une approche bottom-up sur une base régionale, avec un accent sur les liquidités.